

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

***Rapport mensuel « ITEKA N'IJAMBO » de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »***

**Septembre 2017**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 30 septembre 2017, au moins 447 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</i>	<i>3</i>
<i>0. INTRODUCTION.....</i>	<i>5</i>
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.....</i>	<i>8</i>
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>8</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE ET/OU DES POLICIERS.....</i>	<i>8</i>
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>10</i>
<i>I.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES.....</i>	<i>12</i>
<i>I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE.....</i>	<i>15</i>
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>16</i>
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS.....</i>	<i>17</i>
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES.....</i>	<i>19</i>
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE.....</i>	<i>25</i>
<i>III. DES ACTES D'INTIMIDATION FAITS PAR DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD... </i>	<i>25</i>
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES.....</i>	<i>29</i>
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</i>	<i>34</i>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AMOTABU** : Association des Motards du Burundi

**CDS** : Centre de Santé

**CNDD-FDD**: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

**CNI** : Carte Nationale d'identité

**ECOFO** : Ecole Fondamentale

**FAB** : Forces Armées Burundaises

**FDN** : Force de Défense Nationale

**FNL** : Front National de Libération

**ITELETIQUE** : Institut des Télécommunications, Electronique et Informatique

**IUSSDC** : Institut Universitaire des Sciences de la Santé et le Développement Communautaire

**LC** : Lycée Communal

**MSD** : Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie

**OHCDH** : Office du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PJ** : Police Judiciaire

**PSG** : Protection, Surveillance, Gardiennage

**RDC** : République Démocratique du Congo

**RTNB** : Radio Télévision Nationale du Burundi

**SNR** : Service National de Renseignement

**TGI** : Tribunal de Grande Instance

***ULB*** : *Université Lumière de Bujumbura*

***UPD*** : *Union pour la Paix et le Développement*

***UPRONA*** : *Union pour le Progrès National*

***VBG*** : *Violence Basées sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce rapport, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 49 personnes ont été tuées dont 20 cadavres, 5 portées disparues, 15 torturées, 92 arrêtées arbitrairement, 2 victimes de VBG et 11 personnes blessées.

Le phénomène de cadavres continus à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'a été diligenté, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce rapport relève des cas d'assassinats, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des présumés opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza en général et en particulier les membres des partis de l'opposition.

La répression contre les ex-FAB en fonction ou en retraite continue à se manifester dans le pays ainsi que la répression des familles des personnes détenues pour des raisons politiques.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs, des rondes nocturnes, des entraînements paramilitaires ainsi que des contributions forcées ont été relevés dans ce rapport.

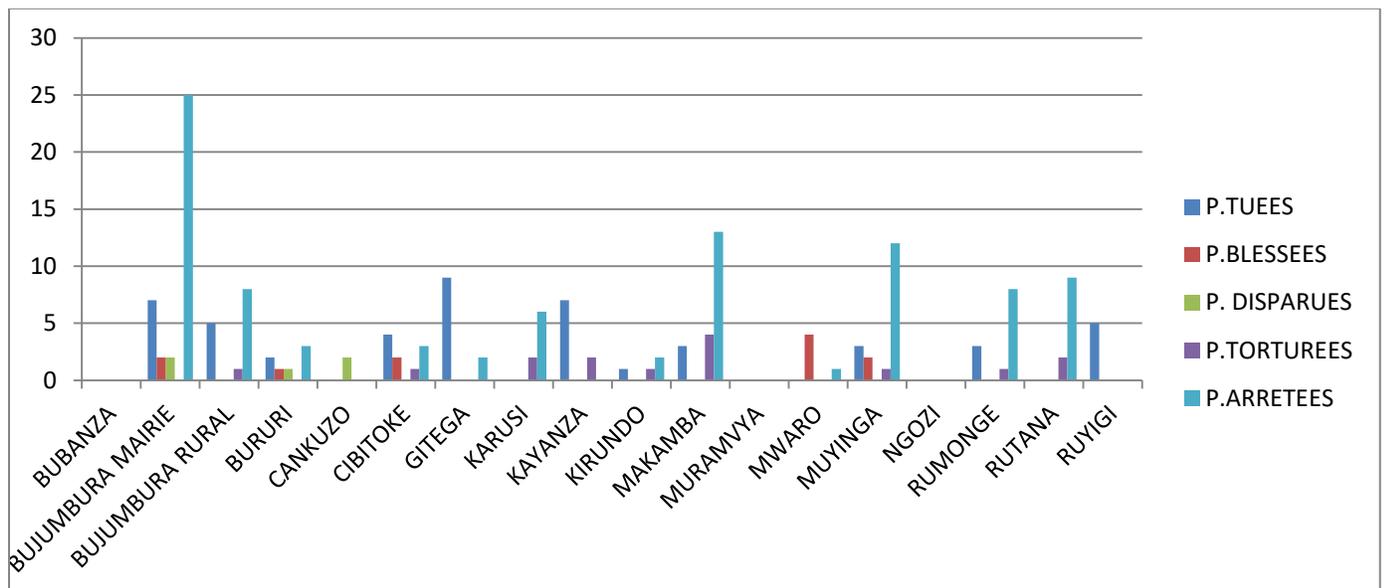
Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol est aussi signalé dans ce rapport ainsi que celui de la justice populaire.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit de toute personne susceptible d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

**Figure 1: TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES AU BURUNDI AU MOIS DE SEPTEMBRE 2017**

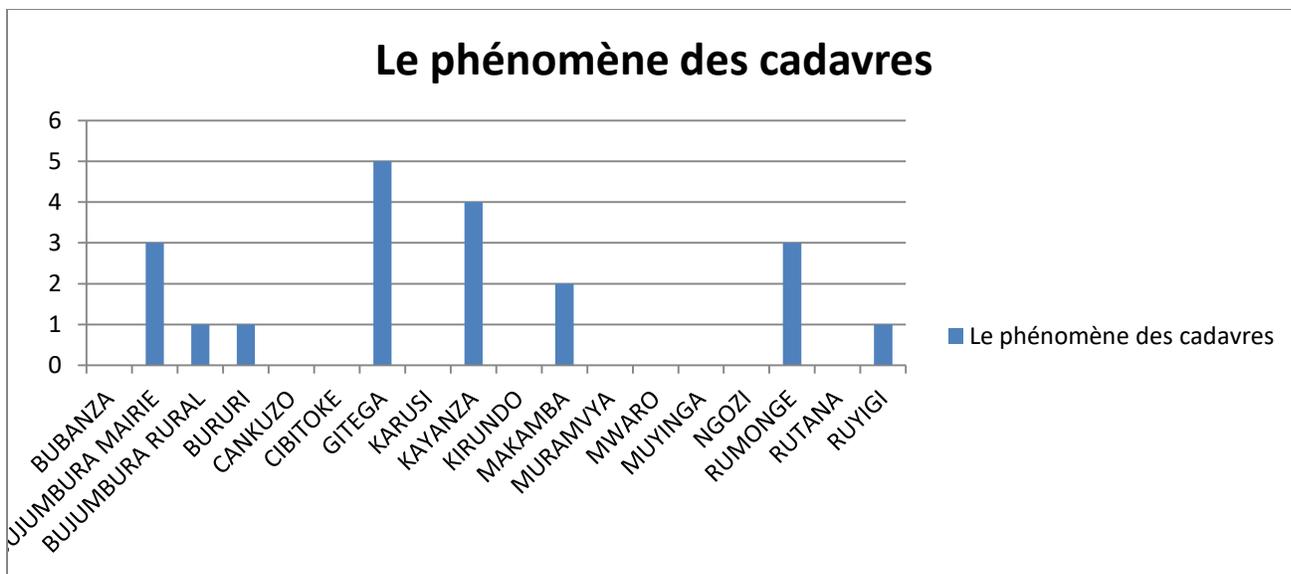
PROVINCES	P.TUEES	P.BLESSEES	P. DISPARUES	P.TORTUREES	P.ARRETEES
BUBANZA	0	0	0	0	0
BUJUMBURA MAIRIE	7	2	2	0	25
BUJUMBURA RURAL	5	0	0	1	8
BURURI	2	1	1	0	3
CANKUZO	0	0	2	0	0
CIBITOKÉ	4	2	0	1	3
GITEGA	9	0	0	0	2
KARUSI	0	0	0	2	6
KAYANZA	7	0	0	2	0
KIRUNDO	1	0	0	1	2
MAKAMBA	3	0	0	4	13
MURAMVYA	0	0	0	0	0
MWARO	0	4	0	0	1
MUYINGA	3	2	0	1	12
NGOZI	0	0	0	0	0
RUMONGE	3	0	0	1	8
RUTANA	0	0	0	2	9
RUYIGI	5	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>92</b>



Les effectifs élevés des personnes tuées sont localisés en province de Gitega avec 9 cas, Bujumbura Marie et Kayanza avec 7 cas chacune. Le tableau et le graphique montrent des effectifs inquiétants des cas d'arrestations en Mairie de Bujumbura avec 25 cas, en province Makamba avec 13 cas et la province Muyinga avec 12 cas. Des quartiers de la Mairie de Bujumbura dits contestataires constituent la cible privilégiée de la répression du pouvoir du CNDD-FDD sur base des contrôles des cahiers de ménages.

**Figure II : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES AU MOIS DE SEPTEMBRE 2017**

<b>PROVINCE</b>	<b>Le phénomène des cadavres</b>
BUBANZA	0
BUJUMBURA MAIRIE	3
BUJUMBURA RURAL	1
BURURI	1
CANKUZO	0
CIBITOKÉ	0
GITEGA	5
KARUSI	0
KAYANZA	4
KIRUNDO	0
MAKAMBA	2
MURAMVYA	0
MWARO	0
MUYINGA	0
NGOZI	0
RUMONGE	3
RUTANA	0
RUYIGI	1
<b>Total</b>	<b>20</b>



Le tableau et le graphique montrent 20 cadavres dont certains non identifiés qui ont été retrouvés dans différentes provinces du pays. La province Gitega vient en tête avec 5 cadavres suivie de la province Kayanza avec 4 cadavres. Certains de ces cadavres présentaient des signes des actes de tortures.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE ET/OU DES POLICIERS***

##### **Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke**

Dans la nuit du 30 septembre 2017, vers 20 heures, sur la colline Rusagara, commune Mugina, province Cibitoke, Anicet Vyamungu, âgé de 25 ans, cultivateur, a été tué par un Imbonerakure du nom de Renovat Mbonimpa. Selon des sources sur place, la victime était lui aussi un Imbonerakure du parti CNDD-FDD. L'administration sur place a indiqué que les deux seraient en conflit.

##### **Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

Dans la nuit du 26 au 27 septembre 2017, à la 7<sup>ème</sup> transversale Cibitoke sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Célestin Nzobaratumye, âgé de 64 ans, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur, a été tué par des jeunes Imbonerakure de cette localité. Selon nos sources, ils l'ont battu à mort en l'accusant d'avoir ensorcelé un jeune homme. Célestin Nzobaratumye est mort arrivé au poste de police du chef-lieu de la province Cibitoke.

### **Une personne tuée en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 24 septembre 2017, vers 15 heures, sur la colline Sigi, zone Ruzibazi, commune Mukike, province Bujumbura rural, le nommé Misago de la composante sociale Twa, a été battu à mort par des jeunes Imbonerakure dont Bahezayo. Selon nos sources, la victime a succombé à ses blessures avant d'arriver à l'hôpital.

### **Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 19 septembre 2017, à l'endroit communément appelé « Kukarago », tout près du bar du prénommé Safari, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Élysée Nihezagire, élève de la 8<sup>ème</sup> année au L.C de Gatumba a été tué par des Imbonerakure dirigés par un certain Dieudonné. Selon nos sources, Elysée Nihezagire est venu secourir Jacqueline Ndikumana qui subissait des actes de torture de la part de ces Imbonerakure et du coup il a été tué à l'aide des couteaux et des gourdins de peur qu'il aille les dénoncer.

### **Une personne tuée en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 22 septembre 2017, sur la colline Rwibikara, commune Busoni, province Kirundo, Innocent Sabushimike prénommé Mujama, âgé de 26 ans, a été tué à l'aide d'un couteau au niveau de la poitrine et il est mort sur le champ. Selon des sources sur place, Innocent Sabushimike était en train de jouer au jeu du hasard appelé « Akamari » avec un certain Twagirayezu alias Fuso, âgé de 36 ans, membre de la ligue des jeunes Imbonerakure. Les mêmes sources indiquent que ce jeu avait été gagné par Innocent Sabushimike ce qui a provoqué des mésententes entre les deux. Vu qu'il venait de perdre le jeu, Twagirayezu prénommé Twagira a tué à coups de poignards Innocent Sabushimike. Les mêmes sources ajoutent que le crime a été commis dans un bistrot appartenant à une dame prénommée Lydia situé au centre de Bishisha de la colline Rwibikara. Quatre personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

### **Une personne tuée en commune et province Gitega**

En date du 23 septembre 2017, vers 2 heures du matin, Mossi Ndayarinze a été tué par des policiers qui montaient la garde chez un commerçant surnommé Shopping dans le quartier Musinzira au chef-lieu de la province Gitega, tout près de la boîte de nuit « Olympia ». Selon le chef de la zone urbaine de Gitega, Hussein Butoyi, Mossi Ndayarinze faisait partie d'un groupe de deux bandits qui tentaient de voler chez un commerçant surnommé shopping.

### **Une personne tuée et une autre blessée en commune Matana, province Bururi**

Dans la nuit du 24 septembre 2017, vers 21 heures, un commerçant du nom de Jean Marie Ngendakuriyo alias Bugemeri qui venait de sortir de la prison centrale de Mpimba, a été tué fusillé par un policier au centre urbain de Matana, province Bururi. Selon des sources sur place, Jean Marie Ngendakuriyo est mort sur le champ tandis qu'une dame du nom de Nadine

Nsabimbona a été blessée puis conduite à l'hôpital de Matana. Le policier a été arrêté mais le mobile de ce forfait reste inconnu.

### **Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke**

Dans la nuit du 5 au 6 septembre 2017, sur la colline Buseruko, commune Mugina, province Cibitoke, Maforo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 45 ans, a été battu à mort par des jeunes Imbonerakure. Selon nos sources, il a été accusé d'avoir volé un régime de banane. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.

### ***1.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

### **Une personne tuée et deux autres blessées en commune Bukinanyana, province Cibitoke**

Dans la nuit du 20 au 21 septembre 2017, sur la colline Kabere, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Bernard Bitorwa, cultivateur et membre du parti CNDD-FDD a été tué à la machette par des hommes non identifiés. Selon nos sources, sa femme et son fils ont été blessés par balle lors de cette attaque avant d'être conduits à l'hôpital Mabayi pour y être soignés.

### **Deux personnes tuées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 24 septembre 2017, vers 5 heures du matin, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, tout près d'une position militaire se trouvant à la frontière Gatumba-RDC à l'endroit communément appelé Rugarika, un groupe des hommes armés non identifiés ont tendu une embuscade aux militaires de la FDN de cette position. Selon des sources sur place, 2 militaires ont été tués et deux fusils de type kalachnikov ont été saisis par ces hommes armés.

### **Une personne tuée en commune Ryansoro, province Gitega**

En date du 18 septembre 2017, sur la colline Murama, commune Ryansoro, province Gitega Anastasie Ntungwanayo a été tuée poignardée par des gens non identifiés. Les mobiles de ce meurtre ne sont pas encore connus mais certaines sources administratives pensent à des conflits fonciers. Deux personnes soupçonnées ont été arrêtées et incarcérées dans le cachot de police situé au chef-lieu de la commune Ryansoro pour des raisons d'enquêtes.

### **Deux personnes tuées en commune Butaganzwa, province Kayanza**

Dans la nuit du 17 au 18 septembre 2017, vers minuit, des hommes armés non identifiés ont attaqué sur la colline Gikungere, commune Butaganzwa, province Kayanza. Il y a eu échange de tirs entre la police et ces hommes armés. Des sources sur place indiquent que deux parmi ces hommes armés ont été tués. Ils n'ont pas pu être identifiés car ils étaient défigurés.

### **Quatre personnes tuées et deux autres blessées en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

Dans la nuit du 11 septembre 2017, vers 20 heures, au quartier Mubone, zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, à la limite de la commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, quatre personnes dont Jeanine Ntakarutimana, Gérard Habimana, Maurice Havyarimana et Thierry Ntakarutimanana, ont été tuées par des hommes armés non identifiés. Selon nos sources, les victimes étaient en train de préparer de boissons prohibées. Les mêmes sources indiquent que lors de cette attaque, deux autres personnes ont été blessées.

### **Deux personnes tuées et deux blessées en commune Mwakiro, province Muyinga**

En date du 17 septembre 2017, sur la colline et commune Mwakiro, province Muyinga, un couple de Damas Bangurambona, âgé de 73 ans et son épouse Marie Nahishakiye, âgée de 53 ans ont été sauvagement tués par des gens non identifiés. Deux enfants du couple défunt ont été blessés, Francine Kankindi, âgée de 21 ans et Estella Nzobakenga, âgée de 19 ans. Selon l'administrateur de la commune Mwakiro, Sylvie Muhimpundu, les victimes étaient accusées de sorcellerie.

### **Une personne tuée en commune Gasorwe, province Muyinga**

En date du 17 septembre 2017, sur la colline Kigoganya, commune Gasorwe, province Muyinga, Léoncie Mbikemunda a été tuée décapitée par des gens non identifiés. Les raisons du crime sont inconnues.

### **Une personne tuée en commune et province Gitega**

En date du 9 septembre 2017, sur la colline Bihanga, commune et province Gitega, Daniel Gahungu, âgé de plus de 80 ans, a été ligoté puis tué poignardé par des malfaiteurs qui n'ont pas été identifiés. Ce vieil homme vivait seul et a été attaqué à son domicile. Les mobiles de ce meurtre restent inconnus. Personne n'a été appréhendé et c'est la 3<sup>ème</sup> attaque au domicile du défunt.

### **Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 4 septembre 2017, vers 4 heures du matin, sur la colline Rugoma, commune Butaganzwa, province Kayanza, Claver Ndayizeye, commerçant et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été tué par des gens non identifiés. Trois personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes.

### ***1.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES***

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Burambi, province Rumonge**

En date du 25 septembre 2017, vers 15 heures, un corps sans vie d'Emmanuel Habonimana, âgé de 54 ans, célibataire, a été retrouvé dans un boisement situé sur la colline Gitaramuka, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, Emmanuel Habonimana a été tué en provenance du bistrot par des hommes armés non identifiés.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Giheta, province Gitega**

En date du 27 septembre 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé sur la colline Masasu, commune Giheta, province Gitega. Les sources sur place indiquent que le corps de la victime, poignardé, était dans une fosse sur un site de gisement de moellon. La victime a été enterré à la sauvette.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Ryansoro, province Gitega**

En date du 27 septembre 2017, un corps sans vie d'un vieil homme du nom de Pontien Niragira, âgé de 75 ans, a été retrouvé sur la colline Kamenzi, commune Ryansoro, province Gitega. Les sources sur place indiquent que son corps a été retrouvé pendu à l'aide d'une corde et les auteurs de ce crime n'ont pas été identifiés.

#### **Un cadavre retrouvé en commune Ryansoro, province Gitega**

En date du 21 septembre 2017, le cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé dans une vallée située en dessous de la colline Rusaga, zone Rweza, commune Ryansoro, province Gitega. Cet homme habitait la même colline.

#### **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura**

En date du 18 septembre 2017, un corps sans vie de Félicien Mvukabanka, originaire de la colline Mukike, province Bujumbura rural, a été retrouvé au quartier Carama, zone urbaine de Kinama, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent qu'il a été étranglé avant que son corps soit jeté dans un regard.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Matana, province Bururi**

En date du 18 septembre 2017, dans la matinée, un corps sans vie de David Darudaru, de la zone et commune Matana, province Bururi, cultivateur, âgé de plus de 50 ans, a été retrouvé près de son domicile. Selon des sources sur place, il a été tué par des jeunes Imbonerakure qui faisaient des patrouilles nocturnes.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

En date du 22 septembre 2017, un corps sans vie non identifié a été retrouvé sur la sous colline Kavyiru, colline Mugara, zone Gatete, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ce cadavre était attaché sur un manguier.

### **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura**

En date du 22 septembre 2017, un cadavre non identifié a été retrouvé à l'endroit appelé Kumase, en zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 12 septembre 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la rivière Nyakabanda sur la colline Kabizi, commune Kayogoro, province Makamba. La victime était nue et présentait plusieurs blessures au niveau de la tête.

### **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 11 septembre 2017, un corps sans vie d'un surnommé Movit a été retrouvé ligoté sous le pont de la rivière Kamesa, zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime était un maçon et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

Dans la nuit du 12 et 13 septembre 2017, un corps sans vie d'un surnommé Rupepo, âgé de 62 ans, a été retrouvé dans sa maison sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime a été égorgée par des personnes non identifiées et qui par la suite ont pris son vélo qu'elle utilisait pour vendre du lait. Les mêmes sources ajoutent que Rupepo refusait de participer dans les défilés des taxis vélos lors des fêtes et festivités organisées par le parti CNDD-FDD.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Makamba**

En date du 13 septembre 2017, un corps sans vie d'un nourrisson du nom de Bellard Icikunze, âgé d'une année huit mois a été retrouvé dans une fosse septique au quartier Makamba II du chef-lieu de la commune et province Makamba.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural**

En date du 12 septembre 2017, un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée a été retrouvé sur la colline Kinyami, commune Nyabiraba, province Bujumbura. Le chef de colline Agapithe Nihonankwa l'a confirmé et a indiqué que la jeune fille avait des troubles mentaux et ajoute qu'elle venait de passer 4 jours dans une Eglise pour être délivrée. Trois personnes dont le

responsable de cette Eglise située sur la colline Kinyami ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Muruta, province Kayanza**

En date du 16 septembre 2017, dans la matinée, le corps sans vie d'un certain Aloys, a été retrouvé en commune Muruta, province Kayanza. Selon des sources sur place, la victime était vendeur d'habits au marché de Kayanza.

### **Deux corps sans vie retrouvés en commune et province Gitega**

En date du 14 septembre 2017, un corps sans vie de Déogratias Uwisezerano, natif du quartier Nyamugari dans la ville de Gitega, a été retrouvé sur la colline Songa, commune et province Gitega. Les sources sur place indiquent qu'il a été tué étranglé par des personnes non encore identifiées. Le même jour un autre cadavre d'une femme du nom de Suavis Ntahondereye, âgée de 31 ans, de la colline Rutegama, province Gitega a été retrouvé pendu sur une corde dans sa maison. Jérémie Hatungimana, chef de colline Rutegama, fait savoir que la victime se serait suicidée parce que la cohabitation avec son époux n'était pas bonne.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Ruyigi**

En date du 14 septembre 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé dans le champ d'une tierce personne, sur la colline Masazi, zone Biyorwa, commune Butaganzwa, province Ruyigi. Selon des sources sur place, le propriétaire du champ dans lequel le cadavre a été retrouvé, a informé le chef de zone Biyorwa et l'administrateur de la commune Butaganzwa. Ce dernier a ordonné l'enterrement de ce cadavre sans aucune forme d'enquête.

### **Un corps sans vie retrouvé dans la rivière Ruvubu, province Kayanza**

En date du 6 septembre 2017, un corps sans vie non identifié, ligoté les bras derrière le dos, a été retrouvé dans les eaux de la rivière Ruvubu en commune Muhanga, province Kayanza. L'administrateur de la commune Muhanga a fait savoir que ce cadavre serait amené par les eaux provenant des communes voisines.

### **Un corps sans vie retrouvée en commune Muruta, province Kayanza**

En date du 3 septembre 2017, un corps sans vie d'Elizabeth Nyandwi, âgée de 64 ans, a été retrouvé dans la rivière Nyagonga située sur la colline Nyamigogo en commune Muruta, province Kayanza.

### **Un corps sans vie retrouvée en commune Gatara, province Kayanza**

En date du 6 septembre 2017, un corps sans vie de Gérard Gishongomera, âgé de 40 ans, a été retrouvé sur la colline Kivuruga, commune Gatara de la province Kayanza. Les sources sur place

indiquent que le corps de cet homme ne présentait aucune blessure et la police a déclaré avoir commencé des enquêtes.

#### ***I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE***

##### **Une personne tuée en commune et province Makamba**

En date du 29 septembre 2017, un jeune prénommé Fabrice est mort poignardé par son collègue du nom de Gushima. Selon des sources sur place, ce dernier l'a poignardé alors qu'il tentait de s'interposer dans un différend qui l'opposait avec son père.

##### **Une personne tuée en commune Bukirasazi, province Gitega**

En date du 29 septembre 2017, vers le soir, Valentin Nzeyimana, âgé de 52 ans, de la colline Rwinyana, commune Bukirasazi, province Gitega, a été brulé vif sur la même colline par la population de cette localité qui l'a attrapé en possession d'un cochon et du manioc volés, selon la police de Bukirasazi. Deux personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête

##### **Une personne tuée en commune Butezi, province Ruyigi**

Dans la nuit du 17 septembre 2017, une personne appelée Mujojo a été tuée sur la colline Munyinya, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, Mujojo a été tué au moment où il voulait voler dans un ménage d'un certain Serges Sabukwigura. Il a été enterré vers 12 heures après constat de la police. Les mêmes sources ajoutent que la victime était originaire de la province Karusi et venait à peine de sortir de la prison.

##### **Trois personnes tuées en commune Butezi, province Ruyigi**

Dans la nuit du 7 septembre 2017, la famille de Sammuel Ntirampeba est tombée dans une embuscade tendue par des gens non identifiés sur la colline Muyange, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, Samuel portait sur sa moto son fils et sa belle fille au moment où des gens munis de machettes les ont tendus une embuscade et les ont blessés à la machette. Samuel a été blessé, sa belle fille du nom de Josepha Iradukunda est morte sur le champ tandis que son fils du nom de Célestin Itangakubuntu a été enlevé. Le lendemain le corps de Célestin Itangakubuntu a été retrouvé à 500 m du lieu de l'embuscade, couvert de paille. Selon les mêmes sources, il y avait des signes précurseurs car il y avait eu manifestation de la population de la colline Muyange en date du 5 septembre 2017 au chef lieu de la commune Butezi contre ce Sammuel qui avait gagné le procès concernant une propriété en litige entre lui et la population avoisinante. Dans la nuit du 14 septembre 2017, Samuel Ntirampeba de la colline Muyange, commune Butezi, province Ruyigi, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Ruyigi. Selon des sources sur place, Samuel Ntirampeba avait été blessé à la machette lors d'une embuscade qui lui avait été tendue et qui a emporté la vie de son fils Célestin Itangakubuntu et de sa belle fille Josepha Iradukunda en date du 7 septembre 2017 sur base d'un conflit foncier.

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2017 indique que le jugement qui avait été prononcé en faveur de Samuel Ntirampeba a par la suite été annulé.

## ***I.2. DES PERSONNES ENLEVÉES PUIS PORTEES DISPARUES***

### **Deux personnes enlevées en commune Gisagara, province Cankuzo**

En date du 10 septembre 2017, Richard Nahimana et son camarade de classe ont été enlevés par des gens qui seraient du SNR à l'endroit appelé Kumuka, à la frontière entre le Burundi et la Tanzanie sur la colline Bumba, commune Gisagara, province Cankuzo. Des sources sur place indiquent que Richard Nahimana et son camarade étaient des élèves du Lycée « Pleine Evangile » de Ndava, en seconde scientifique au centre urbain de Cankuzo. Les mêmes sources ajoutent qu'ils venaient de la Tanzanie où ils venaient de passer des vacances à la recherche du travail. Les mêmes sources indiquent que Donatien Kanywangiri, enseignant de l'ECOFO Kabuga, résidant sur la colline Gatungurwe en commune Cankuzo, et tuteur de Richard Nahimana, s'est adressé à Nicaise Mugande, responsable du SNR en province Cankuzo pour l'aider à chercher ces élèves le matin du 18 septembre 2017. Cet agent du SNR a téléphoné dans les cachots des communes Cendajuru et Mishiha mais ces élèves n'ont pas été retrouvés.

### **Une personne enlevée en zone urbaine urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura**

En date du 12 septembre 2017, vers 7 heures du matin, Léopold Habarugira, trésorier du parti UPD-Zigamibanga a été enlevé par trois personnes armées non identifiées à bord d'un véhicule au niveau de l'IUSSDC situé en bas de l'ULB en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Léopold était en train de faire du sport avec sa femme au moment de son enlèvement. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye a dit ne pas être au courant de cet enlèvement.

### **Une personne enlevée puis portée disparue en Mairie de Bujumbura**

En date du 15 septembre 2017, un jeune homme du nom d'Olivier Ndayikunda de la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi a été enlevé par des gens non identifiés en Mairie de Bujumbura où il travaillait. Selon des sources de sa famille en province Karusi, aucune nouvelle de lui depuis lors.

### **Une personne enlevée en commune Mugamba, province Bururi**

En date du 6 septembre 2017, Frédéric Ngenzebuhoro, fils de Barandereba, cultivateur, âgé d'au moins 40 ans, a été enlevé par des hommes armés de fusils accompagnés par un militaire qui du nom Gafuni de la position de Tora, sur la colline Mubira ,zone Nyagasasa, commune mugamba, province Bururi puis conduit à bord d'un véhicule immatriculé DA 3974 vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, il a été accusé de participation à des mouvements insurrectionnels et qu'il serait dans l'un des cahots du SNR en Marie de Bujumbura. D'autres sources disent que des conflits fonciers seraient à l'origine de cet enlèvement.

### ***I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Une personne torturée en commune et province Kirundo**

En date du 30 septembre 2017, Jean Ciza de la colline Rambo, commune et province Kirundo a été tabassé par des policiers de la position chez les sœurs bene Bernadette tout près de la paroisse Kanyinya accusé de passer tout près de leur habitation sans le savoir alors qu'il y avait un chemin depuis longtemps mais barré depuis leur arrivé.

#### **Une personne torturée en commune Gasorwe, province Muyinga**

En date du 21 septembre 2017, Ismail Bashingwa a été tabassé par un groupe de jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD de la colline Kigoganya, commune Gasorwe, province Muyinga. Les sources sur place indiquent que la victime était venue de Cankuzo pour rendre visite aux membres de sa famille. Selon les mêmes sources, Il a été tabassé suite au refus d'obtempérer aux ordres des Imbonerakure qui lui demandaient de s'asseoir par terre sans aucun motif. Il a reçu des soins au CDS Kiremba.

#### **Quatre personnes torturées en commune Kibago, province Makamba**

En date du 12 septembre 2017, Lin Niyomukiza, démobilisé ex-FAB, Ildephonse propriétaire du bistrot attaqué par des jeunes Imbonerakure venus de la colline Rubimba, Trésor Nkunuzumwe et Thierry tous deux, élèves à l'ECOFO Kibago ont été torturés par le chef de poste de police à Kibago, Jean Bosco Hatungimana. Ils présentaient des blessures mais n'ont pas eu la permission d'aller se faire soigner. Selon des sources sur place, parmi les 10 personnes arrêtées lors de la bagarre en date du 9 septembre 2017, six ont été relâchées en date du 12 septembre 2017 tandis que 4 ci-haut citées ont continué à subir des actes de torture dans le cachot où elles étaient incarcérées.

#### **Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke**

Dans la nuit du 13 septembre 2017, vers 20 heures sur la colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke, Evariste Ndayishimiye, âgé de 23 ans, membre du parti CNDD-FDD a été tabassé par des jeunes Imbonerakure de cette localité. Selon nos sources sur place, les auteurs présumés n'ont pas été inquiétés.

#### **Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karusi**

En date du 12 septembre 2017, sur la colline Rutegama, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karusi, un homme du nom de Jean Marie Simukirana a été tabassé par deux Imbonerakure, Principe Ntakarutimana et Sylvestre. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé d'insurrections.

### **Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 15 septembre 2017, sur la colline Nyarusange, commune Rango, province Kayanza, Prime Mugimbi, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été tabassé par des Imbonerakure, Minani et Kamwenubusa, l'accusant d'être en train d'écouter l'émission Humura. Il est allé se plaindre auprès du chef de zone et ce dernier lui a répondu qu'il reçoit seulement les plaintes de ceux qui ont participé aux élections de 2015.

### **Une personne torturée en commune et province Rumonge**

En date du 3 septembre 2017, Alice Niyukuri, divorcée, âgée de 27 ans, a été tabassée par un groupe de 5 jeunes Imbonerakure lorsqu'elle résistait au viol collectif sur la Colline Gitwe, zone de Buruhukiro, commune et province Rumonge. La victime ne pouvait pas se tenir debout suite aux coups des fils électriques reçus. Elle a porté plainte à la police avant d'être admis à l'hôpital de Rumonge. Parmi ces jeunes Imbonerakure, un nommé Nyabenda a été identifié. La police a indiqué avoir émis un avis de recherche pour cet Imbonerakure. Selon des sources sur place, tous les cinq Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

### **Une personne torturée en commune Giharo, province Rutana**

En date du 2 septembre 2017, vers 20 heures, sur la colline de Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, un nommé Muhare, âgé de 39 ans, a été tabassé par les jeunes de cette localité affiliés au parti CNDD-FDD lorsqu'il retournait de la Tanzanie pour récupérer sa famille. Il a été accusé de recruter des rebelles.

### **Une personne torturée en commune Musongati, province Rutana**

En date du 6 septembre 2017, vers 11 heures, sur la colline Shanga, commune Musongati, province Rutana, Claude Ndikuriyo, âgé de 37 ans, utilisateur d'un moulin a été tabassé par des Imbonerakure, Donatien, Niyonsaba et Gordien, jeunes affiliés au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Claude Ndikuriyo a été accusé de verser du mazout dans la farine par mégarde. Entendu les cris, les policiers Jean Marie et Kiwi sont intervenus et sont battus eux aussi par ces jeunes Imbonerakure. Ces policiers n'ont pas digéré cette indignation et ont demandé une intervention à l'endroit de ses collègues et ont arrêté et détenu Donatien, promoteur, puis l'ont conduit au cachot de poste de police de Musongati.

### **Une personne torturée en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 6 septembre 2017, vers midi, un jeune prénommé Kévin, rabatteur au parking de Buhiga, a été tabassé par deux Imbonerakure Sadoscar et Musaba sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont accusé d'avoir cogné un véhicule de Sadoscar. Ils l'ont ligoté avant de le trainer par terre puis ils l'ont mis à tabac. Les mêmes sources indiquent que ces Imbonerakure lui disaient des injures en ces termes : *«Imbecile de tutsi il faut que tu regagnes les autres Mujeri en exil»*.

### **Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 9 septembre 2017, sur la colline Muzumure, commune Rango, province Kayanza, Claude Nsavyimana a été battu par le chef de zone Gaheta de la commune de Rango, prénommé Didace. Son bras a été fracturé. Il l'accusait d'avoir dit que ceux qui manifestent contre le contenu du rapport des experts de l'ONU sur les violations au Burundi perdent leur temps.

### **Une personne torturée en commune Mutambu, province Bujumbura rural**

En date du 3 septembre 2017, en zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Dederi Nzeyimana a été tabassé par un Imbonerakure du nom de Cinyo. La victime a été accusée d'être un opposant du pouvoir. La victime a été conduite au CDS Mutambu pour bénéficier des soins appropriés.

## ***1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES***

### **Douze personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 30 septembre 2017, une fouille perquisition a été opérée par des militaires et des policiers accompagnés du chef de quartier Mutakura Adelin Ndikumasabo sur les 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> avenues, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, douze personnes ont été arrêtées dont sept hommes et cinq femmes et sont par la suite conduits au poste de police de la zone urbaine de Cibitoke. Le motif de cette arrestation était que leurs cahiers n'avaient pas le cachet de la zone. Elles ont été relâchées après avoir payé une rançon variant entre 1 000 fbu et 5 000 fbu.

### **Six personnes arrêtées en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura**

En date du 27 septembre 2017, une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages a été faite par des policiers et des militaires au quartier Jabe III, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, six travailleurs de ménage ont été arrêtés dont Emmanuel Nsabiyumva, Violette Nyandwi, Chanique et trois autres non identifiés pour manquement des cartes de services pour les travailleurs domestiques. Ils ont été relâchés après avoir payé une rançon variant entre 2 000 fbu et 5 000 fbu.

### **Trois personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi**

En date du 25 septembre 2017, Pascal Hakizimana, Nduwamungu et Marc Karorero ont été arrêtés et détenus au cachot de police de Matana. Selon des sources sur place, le motif de ces arrestations reste inconnu. D'après les informations reçues de la part de la communauté, les trois personnes ont été arrêtées pour des raisons politiques.

### **Deux personnes arrêtées en commune Mutambu, province Bujumbura rural**

En date du 26 septembre 2017, vers 16 heures, sur la colline et zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Claude Nzorubara et Eddy Nkengurutse, membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par des policiers accompagnés par deux Imbonerakure Ruhara et Claude. Selon nos sources, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale et ont été conduits au cachot de police situé au chef-lieu de la commune Mutambu.

### **Quatre personnes arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 23 septembre 2017, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Julien Nimubona, chef de colline Mushasha I a été arrêté par des Imbonerakure sur la colline Gaharawe et il a été conduit à la brigade de police de Gatumba. Selon nos sources, Julien Nimubona était dans une fête de levée de deuil d'Élysée Nihezagira, élève de la 8<sup>ème</sup> année au L.C de Gatumba tué par des Imbonerakure dirigés par un certain Dieudonné en date du 19 septembre 2017 à l'endroit appelé Kukarago, tout près du bar du prénommé Safari, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. En date du 25 septembre 2017, la police a procédé à une fouille perquisition sur la colline Mushasha I et trois personnes ont été arrêtées dont Jimmy Rukundo, Roger Ndayishimiye et Lazare Hatungimana. Julien Nimubona et ces trois personnes ont été conduits à Bujumbura. Selon les mêmes sources, Julien Nimubona est accusé de collaborer et d'héberger les rebelles. Leurs familles ont cherché l'endroit où ils sont incarcérés en vain.

### **Douze personnes arrêtées en commune Butihinda, province Muyinga**

En date du 29 septembre 2017, douze personnes Désiré Habiyakare, Jamborito Logatien, Cyprien Banyiyezako, Laurent Ntawuyamara, Diomede Niyonsaba, Ntahokagiye, Libert Buzoya, Nsabimbona, Léonard Kaziri, Jules Ntahorutaba, Ngabo ont été arrêtées par les agents du SNR en collaboration avec des autorités provinciales sur la colline Mugongwa de la commune Butihinda, province Muyinga. Selon notre source à Butihinda, ces personnes seraient des adeptes d'une église non reconnue par la loi. Elles ont été arrêtées par le gouverneur de la province Muyinga Aline Manirabarusha et le responsable du SNR dans cette commune alors qu'elles étaient en pleine prière puis elles ont été conduites dans un endroit jusqu'ici inconnu. La même source confirme que leur famille craint pour leur sécurité car personne n'a été informé du lieu de leur détention.

### **Neuf personnes arrêtées en province Rutana**

En date du 20 septembre 2017, sur la colline Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, des policiers du poste de police de Gihofi, ont arrêté et détenu 9 personnes majeurs provenant des provinces de Karusi, Gitega, Kayanza et Ngozi. Selon des sources sur place, ces personnes arrêtées ont été accusées de vouloir rejoindre les mouvements rebelles alors que ces dernières voulaient traverser la frontière burundo-tanzanienne pour y chercher du travail. Parmi elles, il y avait 8 mineurs et l'administration de la commune Bukemba a pris la décision de les retourner chez eux en date du 22 septembre 2017 tandis que 9 personnes majeures ont été emprisonnées.

### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 18 septembre 2017, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un prénommé Innocent alias Mandigisi a été arrêté par la police puis conduit au cachot du commissariat de police à Karusi. Selon des sources sur place, il a été accusé par un Imbonerakure du nom de Jean Marie d'avoir injurié les membres du CNDD-FDD les comparant de rats géants « Amasiha ».

### **Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 18 septembre 2017 indique que Steve Bishaza, représentant de l'AMOTABU en commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêté et conduit au poste de police sur injonction du chef de colline Kabondo Madame Jacqueline Ndamuhawenayo l'accusant de l'avoir injuriée. Il a été relâché en date du 24 septembre 2017.

### **Une personne arrêté en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 23 septembre 2017, le chef de poste de police en commune Nyanza-lac prénommé Berchimans a arrêté un chauffeur prénommé Abdoul l'accusant de non-participation aux travaux communautaires. Il a été relâché le soir vers 19 heures après paiement d'une rançon de 50 000 fbu.

### **Dix personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba**

En date du 9 septembre 2017, Léonard Harushingoro, retraité ex-FAB, Lin Niyomukiza, démobilisé ex-FAB, Jérôme Kabura, Franck, Ildefonse, Thierry, Boris, Nshimirimana militaire en congé et deux autres non identifiées ont été arrêtés par le chef de poste Kibago Jean Bosco Hatungimana avant d'être tabassés par un groupe de jeunes Imbonerakure. Ils ont été arrêtés après une bagarre avec des Imbonerakure accompagnés du chef de zone Kibago Phénias Kabura. Selon des sources sur place, ce groupe d'Imbonerakure a attaqué des gens qui se trouvaient dans un cabaret chez Ildefonse. Ils étaient accusés de tenir une réunion illégale. Ces Imbonerakure viennent de la colline Rubimba régulièrement pour imposer un couvre-feu à Kibago.

### **Une personne détenue en commune et province Rumonge**

En date du 13 septembre 2017, Léopold Mugabaranoga, enseignant au Lycée Iteba et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été blanchi par le TGI de Rumonge sur les charges de tentative de viol d'une élève de cette école qui pesaient sur lui mais à la surprise générale il n'a pas été libéré de la prison de Rumonge où il est détenu depuis le mois de juin 2017. Le parquet de Rumonge a interjeté appel mais le principe est qu'il devrait être libéré puis comparaître étant libre, a indiqué son avocat qui s'est dit surpris et déçu. Des sources sur place parlent d'immixtion du gouverneur de la province de Rumonge dans cette affaire car le directeur de ce Lycée d'Iteba qui a fait emprisonner cet enseignant est l'épouse du Gouverneur de la province Rumonge. Cet enseignant est resté en prison malgré la décision de la justice.

### **Une personne arrêtée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 16 septembre 2017, Mélance Mugisha, membre du parti UPD-Zigamibanga, a été interpellé entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> avenue par des policiers de la position de la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ces policiers ont pris son téléphone et son porte-monnaie avant de l'embarquer. Le mobile de cette arrestation n'est pas connu. Selon ses proches, il aurait été conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi.

### **Une personne arrêtée en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 11 septembre 2017, Eric Sinzinkayo, jeune Imbonerakure, âgé de 22 ans a été arrêté sur la colline Gisenyi, commune Busoni, province Kirundo par ses collègues Imbonerakure accompagnés par le chef de zone Gisenyi du nom de Célestin Rurasuzugura avant d'être conduit au cachot de la zone Gisenyi. Selon des sources sur place, Sinzinkayo Eric a été arrêté parce qu'il avait refusé aux Imbonerakure de détourner une aide de l'Eglise Pentecôte destinée aux vulnérables. Eric a distribué cette aide aux bénéficiaires.

### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 11 septembre 2017, vers 19 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, le ménage d'un militaire prénommé Gérard, chauffeur à la 4<sup>ème</sup> région militaire de Muyinga a été fouillé par les militaires du Camp Kamahoro en province Karusi. Selon des sources sur place, une salopette militaire y a été trouvée. Selon les mêmes sources, ce militaire avait été révoqué, accusé par son commandant qu'il aurait transporté des balais d'un commerçant de Kayanza vers le Rwanda mais en réalité son commandant cherchait à tout prix à se débarrasser de ce chauffeur ex-FAB, soupçonné comme ses collègues ex-FAB d'être en relation avec les mouvements rebelles. Après cette décision, il a décidé d'aller se plaindre à l'Etat Major à Bujumbura au lieu de l'écouter et le rétablir dans ses droits, on l'a plutôt arrêté puis conduit dans un des cachots de la police militaire en Marie de Bujumbura.

### **Deux personnes arrêtées en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 11 septembre 2017, sur la colline Rwandagaro, zone Maramvya commune Nyabikere, deux électriciens de nationalité rwandaise ont été arrêtés par l'administrateur de la commune Claver Nakumuryango qui les a accusés d'être des suspects fauteurs de troubles et ont été conduits dans le cachot de police situé au chef-lieu de la commune Nyabikere. Selon des sources sur place, ils s'y sont rendus pour la réparation du barrage Nyabikere en cours de réhabilitation.

### **Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 15 septembre 2017, sur la colline Butamenwa, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karusi, un prénommé Ibrahim a été arrêté par des policiers puis conduit au cachot de police situé au chef-lieu de la commune Nyabikere. On l'a accusé de sorcellerie.

### **Trois personnes arrêtées en province Cibitoke**

Trois jeunes filles Chantal Uwimana, Jeanne Mukandayisenga et une autre non identifiée ont été arrêtées par des jeunes Imbonerakure sur la rivière Ruhwa alors qu'elles quittaient le Rwanda en direction de Musaga où elles étaient des travailleuses domestiques. Elles ont été accusées d'espionnage, selon nos sources. Elles viennent de passer deux semaines au cachot du commissariat de police en province Cibitoke à compter du 9 septembre 2017.

### **Trois personnes arrêtées en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura**

En date du 6 septembre 2017, vers 13 heures, les prénommés Rossy, élève au Lycée Central Saint Gabriel, Jean Claude, élève à l'ITELETIQUE ainsi que Clary qui serait étudiant en 1<sup>ère</sup> année Bac, ont été arrêtés et embarqués par des policiers dirigés par le commandant zone nord à bord d'un pickup sur la route séparant le quartier II et III à l'endroit communément appelé « chez Malhonnête », zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot de la zone urbaine de Cibitoke avant d'être relâché le matin du 7 septembre 2017. Aucune infraction ne leur a été accusée.

### **Deux personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 4 septembre 2017, Emmanuel Ntahombasigiye, chef de quartier Kinanira I, membre du parti UPRONA proche du pouvoir et Alexis Ntibirangenza, chef de quartier Gitaramuka ont été arrêtés par des policiers puis conduits à l'un des cahots du SNR. Accusés de donner des CNI aux jeunes qui partent pour les groupes armés contre le pouvoir de Pierre Nkurunziza, ils ont été conduits à la prison centrale de Mpimba en date du 6 septembre 2017. Les sources sur place disent que ces chefs seraient victimes d'un montage afin de les remplacer par les membres du parti au pouvoir parce qu'ils ne sont pas du CNDD-FDD.

### **Une personne arrêté en commune Rusaka , province Mwaro**

En date du 7 septembre 2017, sur la colline, zone et commune Rusaka, province Mwaro, Révérien Gahungu, professeur d'anglais au Lycée communal de Rusaka, âgé de 35 ans, sans appartenance politique, a été arrêté vers 11 heures sur un mandat du substitut du procureur de la république. Selon des sources sur place, sur le mandat d'arrêt est marqué que Gahungu est poursuivi pour vol à main armée. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation est qu'il a participé aux manifestations contre le 3<sup>ème</sup> mandat du président Pierre Nkurunziza. Réverien Gahungu a été détenu au cachot de police au chef-lieu de la commune Rusaka.

### **Une personne arrêtée en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 2 septembre 2017, à Buhimba, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo, Pascal Ndabukira, âgé de 62 ans, issu du parti UPRONA, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure accompagné par le chef de colline Buhimba. Ces derniers l'ont accusé de viol à l'endroit d'une jeune fille du nom de Sandrine Niyonkuru, âgé de 14 ans. Selon des sources sur

place, Pascal Ndabukira, a été arrêté parce qu'il avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD et que ce viol est un coup monté de toutes pièces. Les mêmes sources indiquent que Pascal a clamé son innocence demandant que l'on fasse des examens médicaux afin de prouver que le viol a eu lieu. L'expertise médicale a eu lieu et n'a rien montré comme signe de viol mais la fille continue à dire qu'elle a été violée. Pascal Ndabukira a été détenu au cachot de la PJ Kirundo.

### **Deux personnes arrêtées en province Gitega**

En date du 3 septembre 2017, dans la matinée, Ezéchiel Tuyishemeze et Gylaine Munyemana, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés alors qu'ils faisaient une réunion que l'administration qualifiait d'illégale. La réunion se déroulait chez un certain Paul Ntatama. Ils étaient trente mais certains ont pu échapper à cette arrestation. Les deux personnes ont été détenues au cachot de police en province Gitega.

### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 9 septembre 2017, un prénommé Thomas, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa et préfet des études au Lycée communal de Buhiga en province Karusi a été arrêté par la police. Selon des sources sur place, une quinzaine de policiers commandés par le commissaire Donatien Bizimana ont escaladé un mur chez Septime Bizimana, le propriétaire de la maison où Thomas était locataire, ils ont cassé les cadenas des portes puis sont entrés par force. Ils ont expliqué qu'ils cherchaient Thomas. Ces policiers l'ont arrêté puis l'ont conduit au cachot du commissariat de police à Karusi. Des sources policières indiquent qu'il est accusé d'avoir donné des cours aux professeurs non compétents mais ses proches au parti FNL indiquent qu'il est plutôt victime de son appartenance politique au parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

### **Une personne arrêtée en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura**

En date du 7 septembre 2017, Sarah Rwaka, habitant au quartier Jabe, a été arrêtée à son domicile par des agents du SNR. Elle a été accusée de détenir des documents administratifs rwandais.

### **Sept personnes arrêtées en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 4 septembre 2017 indique qu'en date du 27 août 2017, sept jeunes de la colline Busenge, commune Muhuta, ont été arrêtés par des policiers et des jeunes Imbonerakure à Minago, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ces jeunes se rendaient en Tanzanie à la recherche du travail. Accusés de partir pour se faire enrôler dans des groupes armés, ils ont été détenus au cachot de police de Rumonge avant d'être libérés en date du 4 septembre 2017. Ils ont directement regagné leur commune de Muhuta et ont renoncé d'aller en Tanzanie.

### **Deux personnes arrêtées en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 4 septembre 2017, sur la colline Rurambira, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural, Jean Claude Nkurunziza, Didier Nimubona, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par la police. Selon nos sources, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale. Ils ont été incarcérés au cachot de police de Mayuyu et interdits de toute visite.

### **Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 9 septembre 2017, Gilbert Ndikumana, gestionnaire du CDS de Jimbi et membre de l'UPRONA, a été arrêté par des policiers en commune Kibago, province Makamba sur un montage d'une femme de la ligue des femmes du CNDD-FDD l'accusant de tentative de viol. Ce gestionnaire a passé un jour au cachot. Après sa libération, il a été tabassé par le chef de poste de Kibago après l'échec du montage.

## ***II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE***

### **Une jeune fille violée en commune et province Makamba**

En date du 6 septembre 2017, Erisha Rukoto, élu collinaire au quartier Makamba II et membre de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD en commune et province Makamba, qui a violé une fille du nom de K a été par la suite arrêté puis libéré sous la couverture de l'administrateur de la commune Makamba Japhet Ntungwanayo. Le présumé violeur serait porteur du VIH SIDA.

### **Une personne violée en commune et province Kirundo**

En date du 7 Septembre 2017, à Murama en commune et province Kirundo, un prénommé Samuel, motard, a été appréhendée en flagrant délit en train de violer une jeune fille du nom de N., âgé de 15 ans, enfant d'un commerçant du nom de Cuma de la commune et province Kirundo. Selon des sources sur place, l'auteur a été emprisonné au cachot du parquet mais tout le monde ont peur qu'il risque d'être libéré du fait qu'il est Imbonerakure. Les mêmes sources précisent que Samuel avait été libéré alors qu'il avait été appréhendé en possession d'un Motorola militaire.

## ***III. DES ACTES D'INTIMIDATION FAITS PAR DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD***

### **Des rondes nocturnes des Imbonerakure en commune Mutaho, province Gitega**

En date du 20 septembre 2017, un groupe des jeunes Imbonerakure qui faisaient une ronde nocturne sur la colline, zone et commune Mutaho, province Gitega ont empêché 6 personnes de se rendre en Tanzanie. Selon des sources sur place, c'était vers 5 heures du matin au moment où ces jeunes Imbonerakure ont barré le chemin et passant à tabac ces personnes.

### **Patrouilles nocturnes des Imbonerakure en province Rutana**

En date du 12 septembre 2017, vers 3 heures du matin, sur la colline Munyika, zone Kayero, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, des Imbonerakure du parti CNDD-FDD de cette localité ont fait une patrouille nocturne en scandant des slogans du parti et des injures à l'encontre des partis de l'opposition qu'ils qualifient de rebelles.

### **Marche manifestation des Imbonerakure en Mairie de Bujumbura**

En date 16 septembre 2017, vers 10 heures, le parti CNDD-FDD a fait une marche manifestation au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Dans cette manifestation, on pouvait noter la présence des véhicules de type pick-up de la police sans plaque et du SNR avec des drapeaux du parti CNDD-FDD. Un véhicule double cabine avec des baffles faisaient entendre des chants comme « *Genda Niyombare warahemutse* » (*va-t'en Niyombare tu as été malhonnête*). Les manifestants brandissaient des slogans comme « *turuzuye 2020 ntimukorako* », (« *nous sommes en grand effectif 2020 vous ne pouvez pas nous vaincre* »).

Pendant ces manifestations, toutes les activités et les circulations étaient paralysées (les personnes qui se trouvaient tout au long de leur passage étaient contraintes de vider les lieux et les Imbonerakure sont restés dans les avenues pour orienter la circulation des piétons et des véhicules. Dans son discours, le Secrétaire général du parti au pouvoir CNDD-FDD, Evariste Ndayishimiye a exhorté ces militants de se tenir debout, de ne rien craindre, d'avoir un cœur dur, d'aimer leur pays et d'être prêt à mourir pour la nation car le bébé qu'ils attendaient depuis longtemps va bientôt naître.

### **Contributions forcées en province Rutana**

En date du 13 septembre 2017, sur les collines Mungwa, Musagara et Munywero de la zone Ngoma, commune Musongati, province de Rutana, la population de ces collines ont été obligées par les représentants du parti au pouvoir CNDD-FDD, sur ces collines de donner une contribution de 2 000 fbu chacun pour la construction d'une permanence de ce parti mais la population se lamente en disant que cela n'est pas une contribution volontaire que c'est un recouvrement forcé.

### **Participation forcée aux cérémonies du flambeau de la paix en province Cankuzo**

En date du 13 septembre 2017, lors des festivités du flambeau de la paix, des cérémonies ont eu lieu à Cankuzo depuis la Ruvubu séparant Cankuzo et Musinga vers le pont Ruru séparant Cankuzo et Ruyigi. Selon des sources sur place, une mobilisation forcée a été observée à tous les niveaux collinaires, communaux et provinciaux. Tous responsables à tous les niveaux qu'il soit du parti au pouvoir CNDD-FDD ou pas étaient présents y compris les chargés de la sécurité, de la défense, de la justice, les commerçants, les employés du secteur privé, etc. Tous les véhicules de l'Etat et des ONGs étaient mobilisés.

### **Des entrainements paramilitaires des Imbonerakure en province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 septembre 2017 indique que dans la réserve naturelle de Murehe tout près de la frontière avec le Rwanda, un mouvement des Imbonerakure a repris depuis que des rumeurs sur les réseaux sociaux d'une liste des autorités qui seraient incriminés par la CPI, ait sorti. Selon des sources sur place, ce mouvement avait cessé pour des raisons de manque de ravitaillement. Ce mouvement est soutenu par Salvator Muvunyi qui est commissaire du parti CNDD-FDD en commune Busoni et les transporte dans son véhicule de type probox sous les ordres de l'honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha.

### **Des personnes malmenées par des Imbonerakure en commune Bugenyuzi, province Karusi**

En date du 11 septembre 2017, vers 15 heures, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, Blaise Riyazimana, représentant du parti au pouvoir CNDD-FDD sur cette colline a ordonné aux Imbonerakure d'entrer dans tous les ménages qui vivent en unions libres et de leur infliger des amendes en cas de refus. Après le chef de colline en a pris connaissance et a demandé d'arrêter ce chambardement et c'est à partir de là qu'est né un conflit entre les deux responsables de la population. Les bashingantahe (notables) sont intervenus et ont infligé une amende de 20 000 f à ce président du parti au pouvoir.

### **Des arrestations et tortures par des Imbonerakure en province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2017 indique que dans la province de Bururi, des Imbonerakure tabassent et arrêtent des personnes puis les conduisent au cachot de la police. A titre illustratif, depuis le début de ce mois de septembre 2017, trois personnes, Dieudonné Nimubona, Eric Havyarimana et le surnommé Sete de la sous colline Gatohwe, colline Mugozi, zone Bururi ont été tabassés par les Imbonerakure et Dieudonné Nimubona a été conduit se faire soigner à l'hôpital de Bururi. Le même incident s'est produit dans le secteur de Musebeyi où deux personnes ont été tabassées en les accusant de vendre une boisson locale connue sous le nom d'« Igitu ». Selon des sources sur place, ces Imbonerakure sont envoyés par les responsables du parti CNDD-FDD et s'ils parviennent à les arrêter, ils gagnent 20 000 fbu à raison de 10 000 fbu avant de partir à la recherche des personnes à arrêter et 10 000 fbu après avoir amené ces personnes. Les Imbonerakure impliqués dans ces actes ignobles sont les prénommés Diomède, Gitara, Aimable, Minani et d'autres. La majorité d'entre eux sont des travailleurs domestiques.

### **Une personne agressée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 7 septembre 2017, vers 22 heures, les policiers de la garde du Général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika ont agressé physiquement Innocent Nduwayo, voisin de ce Général et employé à la RTNB, habitant au quartier Kinanira IV, zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Ils lui ont intimé l'ordre de s'asseoir par terre, canaux de leurs fusils pointés sur la tête et lui ont demandé d'appeler son fils pour qu'il vienne le libérer, son épouse est vite arrivée. Des menaces leur demandant de fuir comme les autres ont été lancées. Il a été relâché par la suite.

### **Suspension d'un élu collinaire en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 4 septembre 2017, Anaclet Ndimurwanko, chef de colline Cashi, commune de Bugarama, province Rumonge, a été suspendu provisoirement par l'administrateur communal, Joachim Manirakiza, accusé d'insubordination, manque de collaboration avec les comités mixtes de sécurité et faible niveau de mobilisation de la population pour le développement. Anaclet indique qu'il a été suspendu de ses fonctions pour des mobiles politiques car il est membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaso. Il a refusé à maintes reprises d'adhérer au parti CNDD-FDD et il s'est imposé contre les patrouilles nocturnes faites par des jeunes Imbonerakure de cette colline. Sa famille politique dénonce une intolérance politique et accuse le pouvoir du CNDD-FDD de monopoliser l'administration territoriale.

### **Des contributions forcées en province Kirundo**

Une information parvenue en notre rédaction en date du 9 septembre 2017 indique que depuis le 15 août 2017, tous les motards de la province Kirundo sont obligés de payer 500 fbu par jour pour cotisation du parti CDD-FDD. Selon des sources sur place, celui qui ne s'acquie pas de cette contribution est arrêté et sa moto confisquée au commissariat de police.

### **Des motards malmenés en province Kirundo**

En date du 2 septembre 2017, des motards ont été obligés par le chef des Imbonerakure au niveau provincial Abel Ahishakiye, de faire le cortège de son ami du nom de Sagatwa en cérémonie de mariage et la police devrait arrêter ceux qui refusaient de faire ce cortège.

### **Des personnes tabassées par des Imbonerakure en commune Kibago, province Makamba**

Dans la nuit du 3 septembre 2017, un groupe de jeunes Imbonerakure de la colline Kibago composé de Denis, Emmanuel et Rufyikiri de la colline Rubimba ont tabassé des propriétaires de bistrot de la sous colline Rwahirwa en commune Kibago, province Makamba. Ces derniers venaient fermer des buvettes qu'ils accusaient de dépasser les heures de fermeture. À côté des propriétaires des bistrot, un Imbonerakure prénommé Léonard qui tentait de les empêcher à battre ces derniers sans motif est entré à son tour dans le collimateur et a été lui aussi battu.

### **Deux personnes battues et taxées d'amende en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 7 septembre 2017, Gaëtan et Claver ont été battus et taxés d'amende de 200 000 fbu par des jeunes Imbonerakure sur la colline Mazita, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karusi. Selon des sources sur place, le motif est que Gaëtan et Claver auraient trouvé dans la brousse une chèvre morte de leur voisins et l'ont partagé.

## ***IV. AUTRES FAITS RAPPORTES***

### **Attaque des hommes armés de pistolet en province Gitega**

En date du 27 septembre 2017, un groupe de personnes armées de fusils de type pistolet a attaqué le domicile du substitut du procureur en province Gitega, Thérèse Niyongabo au quartier Nyabututsi de la ville de Gitega. Les sources sur place disent que ces malfaiteurs à bord d'une voiture de couleur noire non immatriculée, ont fait irruption dans la maison de Thérèse Niyongabo et ont intimé l'ordre de les donner de l'argent. Une somme de plus de 300 000 fbu, un ordinateur portable, un poste de radio, deux téléphones portables ainsi que différents documents de service ont été volés. A part le matériel volé, ces informations disent que personne n'a été tué ou blessé par ces malfaiteurs.

### **Trafic d'enfants en province Rutana**

En date du 27 septembre 2017, sur la colline Mabawe, zone Shanga, commune Musongati, province Rutana, 8 enfants ont été enlevés et attrapés en commune de Bukemba lorsqu'ils allaient en Tanzanie, selon des sources sur place. Ces derniers disent que c'est Abel, âgé de 37 ans qui leur ont dit qu'il va les chercher du travail en Tanzanie. Abel a été arrêté par la police de poste de police de Musongati et l'a conduit au cachot de poste de police de Musongati.

En date du 28 septembre 2017, en zone Musongati, commune Musongati, province Rutana, on a recensé plus de 10 enfants qui ont été attrapé en commune de Bukemba lorsqu'ils allaient en Tanzanie pour chercher du travail.

### **Rapatriement forcé en province Cankuzo**

En date du 27 septembre 2017, dans une réunion des chefs de services, Jothan Nikora, sous commissaire chargé des postes de migration en province Cankuzo a fait savoir que sur les 118 burundais rapatriés via le poste de migration de Gasenyi II, sur la colline Mburi, zone Camazi, commune Gisagara, il ne reste que 65 individus qui n'ont pas où aller. Ce sont surtout des enfants et leurs mères, les autres se sont volatilisés un à un, on ne sait pas s'ils sont rentrés chez eux ou retournés en Tanzanie ou s'ils ont demandé l'hébergement dans les ménages de ce petit centre de Gasenyi, précise-t-il dans l'intention de demander l'autorité provinciale de faciliter les 65 qui restent à regagner leurs domiciles. Le Gouverneur de la province Cankuzo, Désire Njiji, avec un ton dur a prononcé des mots de haine en ces termes : *«il faut les frapper fort, qu'est-ce qu'ils ont fui ? Comment sont-ils arrivés dans le pays ? Il faut les tabasser, celui qui veut, peut retourner chez lui ou en Tanzanie,...»*. Le sous commissaire a ajouté : *« ces gens ont été fouettés du côté de la Tanzanie et embarqués dans les camions par force*. Beaucoup de participants ont critiqué ces propos d'accueil avec haine envers ces rapatriés.

### **Prolifération d'armes légères et de petits calibres en commune et province Bururi**

En date du 26 septembre 2017, vers 17 heures, une grenade a explosé tout près du stade de Kabuye en commune Bururi. Selon des sources sur place, aucun dégât humain et matériels n'a été constaté. La même source indique qu'il y a une prolifération d'armes légères et de petits calibres et qu'il y aurait eu une distribution d'armes par le SNR en province Bururi.

Dans la matinée du 27 septembre 2017, sur la colline Burunda, commune et province Bururi, 3 fusils de type kalachnikov cachés ont été retrouvés. L'information reçue de la part de l'administration indique que ce sont des malfaiteurs qui les auraient cachés pour commettre des forfaits pendant la nuit.

### **Comparution de dix huit militaires ex-FAB à la Cour d'Appel de Ngozi**

En date du 29 septembre 2017, dix-huit militaires poursuivis dans l'affaire de l'attaque contre le camp militaire de Mukoni en province Muyinga Muyinga au mois de janvier 2017, ont comparu devant la Cour d'Appel de Ngozi, cette fois-ci assistés de leur conseil, désigné et appuyé par le

PNUD dans le projet d'aide légale du ministère de la justice. Après une audience qui a duré peu de temps, l'affaire a été fixée pour le 12 octobre 2017.

### **Suspension des activités d'une ASBL en commune et province Rumonge**

En date du 30 septembre 2017, le gouverneur de la province Rumonge, Juvénal Bigirimana, a suspendu les activités de l'association « NIHAGACIRO » composée de 2700 femmes dont la majorité est des veuves et des divorcées. Ces dernières préparaient des repas pour les pêcheurs et venaient de bénéficier d'un financement de l'ambassade de France au Burundi. Cette suspension serait liée au discours de l'ambassadeur, Laurent Delahousse, lors du lancement officiel du projet disant que leur financement ne passe plus par le gouvernement burundais mais est dirigé directement aux bénéficiaires.

### **Une personne tombée dans une embuscade des jeunes Imbonerakure en commune Buhiga province Karusi**

En date du 20 septembre 2017, vers 19 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, une femme commerçante du nom de Nzeyimana est tombée dans une embuscade de 3 jeunes Imbonerakure Kiki, Jean et Ncuti lorsqu'elle rentrait du marché. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont pris son argent équivalent à 3 millions de fbu. Un d'entre ces Imbonerakure a été reconnu, ce qui a poussé à la police de les arrêter le lendemain avant d'être conduits au cachot de la police de Buhiga.

### **Quatre personnes blessées en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 22 septembre 2017, au chef lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, une grenade a été lancée par une personne non identifiée devant une boutique d'Alexis Bigirimana alias Ousama faisant blesser 4 personnes dont Serges Sindayihebura, Jean Claude Habonimana, David Ntahonkuriye, tous membres du parti CNDD-FDD et un policier du nom de Ferdinand Bakundumuhari. Selon des sources sur place, Bakundumuhari collabore beaucoup avec les Imbonerakure. Les militaires et la police ont fait une fouille perquisition le matin du 23 septembre 2017, mais aucune armée n'a été trouvée.

### **Persécution d'une famille d'un membre du parti MSD détenu à la prison centrale de Mpimba**

En date du 19 septembre 2017, le nommé Dieudonné Ndikumasabo, résidant en zone urbaine de Kinindo, commune Muha, Mairie de Bujumbura et responsable du Gym et natation à la King's conférence center a été enlevé par des policiers au moment où il se trouvait à la prison centrale de Mpimba en visite de ses proches, selon des sources sur place. Dieudonné Ndikumasabo était en possession d'une somme de 400 000 fbu et a été accusé de ravitailler les détenus poursuivis pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et participation aux mouvements insurrectionnels. Les mêmes sources ajoutent que la somme que Dieudonné Ndikumasaba avait en sa possession était destinée pour la préparation de son mariage prévue en date du 4 novembre 2017. Dieudonné

Ndikumasabo est le beau-frère de Nathal Ndayongeje, membre influent du parti MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie) incarcéré depuis le 8 mars 2014 et le frère de l'épouse de Nathal Ndayongenje, Niyonzima Godeberthe, elle aussi arrêtée comme son mari. C'est une forme de persécution à l'égard des personnes détenues et de leurs familles. Il a été relâché en date du 21 septembre 2017 mais son argent ne lui a pas été remis.

### **Détournement d'une aide en province Kirundo**

En date du 20 septembre 2017, une aide de riz et de houes distribuée par l'Ombusman Edouard Nduwimana à Rusarasi, commune Busoni, province Kirundo destinée aux nouveaux rapatriés et vulnérables a été donnée aux Imbonerakure. Selon des sources sur place, chaque famille devrait bénéficier 25 kg de haricots mais a reçu 10 kg seulement. La distribution de ces vivres a été faite par le conseiller technique de l'administrateur communal de Busoni du nom de Jean Kabaka et l'administrateur communal.

### **Attaque des bureaux de l'OHCDH en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura**

En date du 13 septembre 2017, un groupe armé a fait irruption dans les bureaux de l'OCDH au Burundi avant de prendre en otage les agents de sécurité de la société PSG au quartier INSS, avenue Makamba, zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, les malfaiteurs avaient des clés préfabriquées. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye a indiqué que la police n'a pas été informée de cette attaque tandis-que le Procureur Général de la République, Sylvestre Nyandwi a confirmé que cette attaque a été menée par six personnes dont une armée de fusil en date du 14 septembre 2017. Il a ajouté que les enquêtes sont en cours.

### **Incendie d'un marché en province Gitega**

En date du 16 septembre 2017, un incendie a ravagé le marché de Giheta en province Gitega. La moitié du marché est partie en fumée et l'autre a été sauvée par un camion extincteur. L'origine de l'incendie est inconnue mais des sources sur place disent que l'incendie serait venu d'un kiosque proche du marché.

### **Des armes retrouvées en commune Mugamba, province Bururi**

En date du 15 septembre 2017, sur les collines Gakaranka et Mukike, zone Nyagasasa commune Mugamba, province Bururi, 3 fusils de type Kalachnikov, 3 grenades, 255 cartouches, une baïonnette et un pantalon militaire ont été retrouvés par des militaires en patrouille dans un boisement. Selon des sources sur place, les militaires auraient reçus des informations disant qu'il y avait des entrainements paramilitaires qui se faisaient dans cette localité mais personne n'a été appréhendé. Ces mêmes sources ajoutent qu'un fusil avait été découvert en date du 14 septembre 2017 sur la colline Kiroha, zone Gisarenda, commune Matana. Selon la population de la commune Mugamba et Matana, c'est un montage pour arrêter des personnes sans motif valable.

### **Attaque d'un ménage en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Dans la nuit du 14 septembre 2017, vers 23 heures, au quartier appelé Darfour, sur la colline Maramvya 15<sup>ème</sup> transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un vieillard du nom de Pierre Rurakengereza a été attaqué par un groupe des Imbonerakure dirigé par Nshimirimana alias Shimwe. Selon nos sources, la victime avait vendu sa parcelle et ces Imbonerakure lui ont volé tout son argent. Ces Imbonerakure ont intimé l'ordre à Rurakengereza de ne rien dire sous peine d'être exécuté. Le lendemain matin, Pierre Rurakengereza est allé se plaindre au chef de zone Maramvya du nom de Moise Bucumi mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

### **Simulation d'un suicide au cachot de police de Rumonge**

En date du 7 septembre 2017, Domitien Nyabenda, agent policier matricule APN 18968, a été retrouvé mort dans sa cellule. Selon des sources sur place, Domitien Nyabenda avait été arrêté après tentative d'assassinat contre le procureur de la République à Rumonge, Donathe Niyonsaba et un opérateur économique du nom d'Ildéphonse Ntirandekura. Selon la famille de la victime, un flou plane sur la mort de Domitien qualifié par la police de suicide car elle ne comprend pas où est venu la moustiquaire et les bidons utilisés. En plus, cette famille n'a pas vu le testament écrit par la victime avant de se suicider comme l'a annoncé le gouverneur de la province Rumonge au cours d'un petit discours adressé à la population devant le cachot de police. Certaines sources recueillies indiquent que ce policier faisait partie d'un réseau de criminels et avait commencé à citer certains d'entre eux. Ces sources ajoutent que Domitien aurait été tué par le SNR pour effacer toute trace. La victime allait comparaitre en date du 7 septembre 2017 dans un dossier de Flagrance.

## ***V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des actes d'assassinats, d'enlèvements suivi des disparitions forcées, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des opposants en général et en particulier aux membres des partis de l'opposition sont aussi signalés.

La répression contre les ex-FAB en fonction ou en retraite continue à se manifester dans le pays ainsi que la répression des familles des personnes détenues pour des raisons politiques.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs, des rondes nocturnes, des entraînements paramilitaires, des contributions forcées, ont été relevés dans ce rapport.

Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol est aussi évoqué dans ce rapport.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande ce qui suit:

### **A) Au Gouvernement du Burundi :**

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, des militaires, des jeunes Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De protéger les victimes des VBG et de punir les auteurs conformément à la loi ;
- De cesser les rançons imposées aux personnes arrêtées par des policiers, militaires, et administratifs.

## **B) A l'UA**

- De mettre en application sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population burundaise en détresse.

## **C) A l'UE**

- D'user de son pouvoir en tant que premier partenaire financier du Burundi afin de contraindre le pouvoir de Bujumbura de revenir sur la table des négociations par l'exécution de la résolution récemment votée.

## **D) Au conseil de sécurité des Nations Unies**

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains ;
- De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise en détresse.

## **E) A la Médiation**

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers des personnes tuées, réfugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines des personnes torturées et portées disparues ainsi que des centaines des femmes et filles violées;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

## **F) A l'EAC**

- D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;
- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la médiation.

## **G) A la population**

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

## **H) A la CPI :**

- D'accélérer les procédures d'analyse des dossiers lui soumis et procéder aux inculpations qui s'imposent.